



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE ET MARNE

Direction de la coordination des services de l'Etat - Pôle du pilotage des procédures d'utilité publique

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE Communes de VILLENOY et ISLES-LES-VILLENOY

En application des dispositions des articles du code de l'environnement, **une enquête publique** a été prescrite, du lundi 7 novembre 2016 au vendredi 16 décembre 2016, par arrêté préfectoral n°2016/DCSE/IC/051 du 11 octobre 2016, concernant la demande présentée par la société TERZEO pour être autorisée à exploiter une plate-forme de tri et de valorisation de terres issues de chantiers du BTP associée à une installation de stockage type ISDD (Installation de Stockage de Déchets Dangereux) situées sur le territoire des communes de VILLENOY (77124), Lieu-dit « Bois de l'Épinette » et « La Barricade » et ISLES-LES-VILLENOY (77450), Lieu-dit « La Barricade » et « Les Longues Raies ».

Les opérations envisagées relèvent des rubriques 2510-3, 2515-1-a, 2517-1, 2718-1, 2760-1, 2790-2, 3510, 3550 et 3540 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Considérant les articles L.123-9 et R.123-6 donnant la possibilité à la commission d'enquête de prolonger la durée de l'enquête de 30 jours maximum et d'en fixer les modalités.

Considérant qu'une réunion d'échanges et d'informations avec le public en présence du maître d'ouvrage se tiendra le samedi 7 janvier 2017 matin à la mairie de Villenoy.

Par décision du 8 décembre 2017 du président de la commission d'enquête, l'enquête publique est prolongée de 29 jours et se terminera le samedi 14 janvier 2017 inclus sur le territoire des communes de Villenoy et Isles-lès-Villenoy. Le siège de cette enquête est fixé en mairie de Villenoy (4, rue de la Marne 77124 Villenoy).

Durant cette période, le dossier de demande et les registres d'enquête resteront ouverts dans les mairies de Villenoy et Isles-lès-Villenoy et quatre permanences supplémentaires seront tenues :

➤ **en mairie de Villenoy :**

- le mercredi 11 janvier 2017 de 14h30 à 17h30
- le samedi 14 janvier 2017 de 09h00 à 12h00

➤ **en mairie d'Isles-lès-Villenoy :**

- le mercredi 11 janvier 2017 de 09h00 à 12h00
- le vendredi 13 janvier 2017 de 15h00 à 18h00

Le présent avis est consultable sur le site Internet des Services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse suivante : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/> à la rubrique « Politiques publiques – Environnement et cadre de vie ».

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée en mairies de Villenoy, Isles-lès-Villenoy, Chauconin-Neufmontiers, Condé-Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coupvray, Esbly, Lesches, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Montry, Nanteuil-lès-Meaux, Quincy-Voisins, Trilbardou et Vignely et à la Préfecture de Seine-et-Marne à l'adresse précitée pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de l'enquête sera prise par arrêté du Préfet de Seine-et-Marne.

Melun, le 9 décembre 2016

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation

Le Secrétaire Général de la Préfecture

Nicolas de MAISTRE